

Organisation, contrôle et évaluation

Inspection

**INSPECTRICE / INSPECTEUR EN
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

VERSANT(S) :
FPH FPT FPE

•
- **FPCTL031** -

DEFINITION :

Exerce une mission de police environnementale auprès des établissements industriels et agricoles afin de prévenir et réduire les dangers et nuisances liés aux installations (pollutions de l'eau, de l'air, des sols, impacts sanitaires, déchets, risques accidentels...) dans le but de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Qualification et gestion des données : assure l'encadrement réglementaire et l'application du code de l'environnement et de l'énergie, instruit les dossiers : autorisation environnementale, enregistrement, modification des conditions d'exploitation des installations, révisions IED, révisions d'études de dangers, instruction de plaintes, suivi des cessations d'activités
- Contrôle : réalise les visites d'inspection et peut proposer à son issue, des sanctions administratives et/ou pénales, examine les études ou expertises pour garantir le respect de l'environnement, participe à la collecte de données sur les installations classées et à leur diffusion
- Facilitation et contrôle : participe à l'action de l'État en matière d'aménagement du territoire dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques, propose, en cas d'infraction, les sanctions administratives au préfet et les suites pénales au procureur

518

COMPETENCES MANAGERIALES :
EVENTUELLEMENT

CORRESPONDANCE CSP :
ERCTL021

ELEMENTS DE COMPETENCE

Connaissances

- Connaissances techniques des aléas naturels, technologiques ou malveillants
- Connaissances techniques en matière de prévention des risques naturels ou technologiques
- Connaissance des textes, des normes liées au secteur d'activité
- Jurisprudence liée au secteur d'activité

Savoir faire

- Analyser un contexte, une problématique, une complexité
- Alerter sur une situation à risque
- Contrôler
- Communiquer dans un contexte de crise Instruire un dossier
- Rédiger

Savoir être

- Avoir le sens des responsabilités
- Être rigoureux
- Être maître de soi
- Faire preuve d'autorité
- Être autonome

SPECIFICITES

Conditions particulières d'exercice :

Habilitation en tant qu'inspecteur / inspectrice des installations classées
Astreintes
Forte disponibilité, notamment en cas de crise

Tendance d'évolution :

- Complexité réglementaire croissante
 - Nombre croissant d'inspections
- Émergence de nouveaux secteurs d'activités
- Émergence de nouveaux projets liés à la transition écologique (hydrogène, méthanisation...)
- Des attentes sociétales croissantes

Impact sur l'emploi référence :

- Compétences à renforcer : analyse juridique et réglementaire, techniques d'inspections, maîtrise des outils numériques, gestion des implications sociétales, sensibilisation à l'adoption d'une posture appropriée à la situation
 - Forts besoins de recrutements